AR PREFECTURE

082-218201127-20190305-CM20190305_39-DE Regu le 07/03/2019

> DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 05 mars (05/03/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 février, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, Conseillers Municipaux ETAIENT REPRESENTES:

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**, M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par Monsieur Robert GOZZO), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT(représentée par Madame Marie CASTRO), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Gérard VALLES), Conseillers Municipaux.

ETAIT ABSENT

M. Aïzen ABOUA, Conseiller Municipal.

Madame HEMERY est nommée secrétaire de séance.

39 - 05 mars 2019

39. Demande de subvention auprès du conseil départemental de Tarn et Garonne en vue d'obtenir la subvention annuelle d'aide au fonctionnement et à l'équipement en instruments et matériel pédagogique pour l'école municipale de musique de Moissac

Rapporteur: Madame VALETTE.

Considérant que la Ville de Moissac organise annuellement sur son territoire les enseignements artistiques spécialisés en matière musicale dans le cadre de la filière culturelle des enseignements artistiques et qu'elle bénéficie depuis sa création d'une aide au fonctionnement départemental,

AR PREFECTURE

082-218201127-20190305-CM20190305_39-DE Regu le 07/03/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter l'aide au fonctionnement (36 euros par heure d'enseignement hebdomadaire) et à l'investissement au titre des acquisitions de matériel (50% du montant de la dépense HT) au titre de l'année 2019 auprès du Conseil Départemental de Tarn et Garonne.

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches administratives nécessaires pour l'obtention de cette subvention.

Pour copie conforme

Moissac le 07 mars 2019

Pour le Maire empêché, La Première Adjointe au Maire,

Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :